

La CFTC est là, elle sera là !!! VOTEZ CFTC

L
A

C
F
T
C

À
V
O
S

C
Ô
T
È
S

Du 28 septembre au 1er octobre, vous choisissez qui vous représente pour les 4 prochaines années.

Comment voter

Vote électronique exclusif (aucun vote à l'urne), via le prestataire AKG Solutions.



Du 28 septembre 9h00 au 1er octobre 10h00 (2e tour éventuel : du 14 au 16 octobre), depuis tout équipement connecté à Internet - ordinateur, smartphone ou tablette, personnel ou professionnel. Deux postes informatiques/kiosques seront aussi mis à disposition en libre accès dans les salles aménagées à cet effet. Identifiant et mot de passe envoyés par mail professionnel avant le scrutin (ou par courrier si vous n'avez pas d'adresse mail) ; si vous ne l'avez pas reçu au 18 septembre, signalez-vous au service RH avant le 24 septembre.

Une question avant de voter ? Contactez un représentant CFTC.

Sans nous, auriez-vous ce que vous avez aujourd'hui ?

On ne va pas se mentir : on n'est pas dans l'atelier tous les jours. Mais nos représentants y sont, régulièrement, sur le terrain — et surtout, ils sont joignables à tout moment. Une question, un doute, un problème avec votre poste, votre paie, votre situation ? Vous n'avez pas à attendre une réunion officielle pour nous solliciter.

C'est cette présence continue, pas seulement en période électorale, qui a permis d'obtenir ce qu'on a obtenu : l'augmentation et la prime en 2023, le maintien de la ligne AMG, les meilleures conditions à chaque plan social. Sans cette vigilance de tous les jours, rien de tout ça ne serait arrivé tout seul.

Une présence active, ça se voit dans les résultats

- Seule à avoir fait grève pour les salaires en 2023
- Seule opposée au transfert de la ligne AMG
- Seule à voter pour le droit d'alerte en CSE



On ne juge personne. On constate.

On reste disponibles, avant, pendant et après le vote.

Du 28 septembre au 1er Octobre, c'est à vous de décider si vous voulez que ça continue.



**Votre voix compte
Des résultats plutôt que des mots**

**28 SEPT 2026
VOTEZ CFTC**

